

Notes sur Victoire Ingabire

Jacques Morel

1^{er} janvier 2015, v1.0

Victoire Ingabire Umuhoza est née en 1968 dans la commune de Kibilira. Sa mère, Thérèse Dusabe, a été la concubine du docteur Emmanuel Akingeneye, médecin et garde du corps de Juvénal Habyarimana, qui sont morts ensemble dans l'attentat du 6 avril 1994. Elle aurait eu de lui une fille, Uwineza Régine, qui a épousé un capitaine des FAR. Thérèse Dusabe quitta le MRND pour le parti extrémiste CDR en 1992. Elle aurait participé au génocide en faisant massacrer des femmes tutsi qui sont venues se réfugier au Centre de santé de Butamwa (8 km au sud de Kigali) qu'elle dirigeait comme infirmière. Elle a été condamnée par contumace à 30 ans de prison par le tribunal Gacaca de Butamwa.¹ Elle serait réfugiée aux Pays-Bas.

Victoire Ingabire était aux Pays-Bas pendant le génocide. Elle retrouve son mari et ses enfants dans les camps à Goma.

Elle prend la tête du « Rassemblement Républicain pour la Démocratie au Rwanda » (RDR), un parti hutu soutenu par les ex-FAR et Interahamwe. Elle veut constituer un front commun de l'opposition « démocratique ». Cette opposition est formée en fait de partis hutu liés aux auteurs du génocide et qui entretiennent toujours au Kivu à l'Est du Congo RDC des groupes armés. Ceux-ci, dénommés actuellement FDLR, disent lutter pour rétablir la démocratie au Rwanda et en attendant ils massacrent, violent et pillent au Kivu.

Le 23 novembre 2005, en tant que présidente du Rassemblement pour la Démocratie et le Retour au Rwanda (RDR), elle est à la tête d'une manifestation à Bruxelles, devant le siège de l'Union Européenne, qui demande la mise en jugement devant le Tribunal de l'ONU à Arusha (TPIR) des « *criminels du FPR* ». Elle veut attirer « *l'attention des Etats membres de l'Union Européenne, des représentants des Nations Unies ici à Bruxelles ainsi que des autorités belges sur les massacres perpétrés au Rwanda depuis 1990* ». Son ton se fait plus menaçant : « *Notre message est que si rien n'est fait pour installer un pouvoir représentatif qui à son tour installerait une justice équitable, il y aura encore des problèmes, qui d'ailleurs seront plus sanglants que ceux de 1994. Les Rwandais ne resteront pas les bras croisés. [...] L'ONU croise les bras et les Rwandais pourraient décider de se lever et de résoudre leurs propres problèmes violemment alors que l'ONU aurait pu intervenir bien avant pour les aider à trouver une solution.* »²

Présidente des Forces démocratiques unifiées (FDU Inkingi), elle revient au Rwanda le 16 janvier 2010 et veut se porter candidate au nom de ce parti FDU à l'élection présidentielle de 2010. Mais ce parti ne sera pas reconnu.

Sitôt rentrée au pays, Ingabire réclame un débat sur la composition ethnique du gouvernement rwandais, ce qui lui a aussitôt attiré les foudres des autorités.³ À la sortie du musée de Gisozi, elle évoque le génocide des Hutu. Le journal *La Croix* prétend que non :

Dès son retour après seize ans d'exil, visitant le mémorial du génocide de Kigali, celle qui entendait être candidate à la présidentielle demandait la reconnaissance des « *Hutus qui furent victimes de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, qui ne sont pas évoqués ni*

1. *Ms Ingabire Victoire, an ardent advocate for racial politics, now resorts to the victimisation card*, New Times <http://www.newtimes.co.rw/print.php?issue=14155&print&article=25280>
<http://www.rwandaistes.com/dernis-nouvelles-mainmenu-75/nouvelles-archiv-mainmenu-159/2930--tnt-bombarde-lourdement-victoire-des-fdu.html>.

2. <http://rwandaistes.com/dernis-nouvelles-mainmenu-75/nouvelles-archiv-mainmenu-159/2817-interview-avec-victoire-ingabire-umuhoza-presidente-du-rdr-sur-la-manifestation-de-la-communaute-rwandaise-a-bruxelles.html> Ces propos étaient à l'origine sur le site web <http://home.planet.nl/~nyiri000/victoire.html> qui a été effacé.

3. Kezio-Musoke David, Philippe Bas-Rabérin, *Arrestation de l'opposante Victoire Ingabire au Rwanda*, Reuters, 14 octobre 2010.

honorés ici ». Plus tard, elle se recueillera sur la tombe de Dominique Mbonyumutwa, premier président (hutu) du Rwanda indépendant,⁴ honni par le FPR.⁵

Mais elle a effectivement parlé de double génocide, selon ce Point de vue publié par *Le Monde* :

Dès son arrivée, Mme Ingabire avait jugé judicieux d'évoquer à mots couverts le thème du "double génocide" qui voudrait que, pour faire bonne mesure dans l'horreur, les Tutsis aient, eux aussi, commis un génocide à l'encontre des Hutus. Il n'y a rien de plus faux et aucune réalité de terrain ne permet de tenir de tels propos. Seuls les Tutsis furent systématiquement massacrés.⁶

Et les deux auteurs de cette tribune craignent le retour de l'idéologie de la haine ethnique dans ce pays, alors que des survivants tutsi se font encore tuer et que de plus en plus d'assassins, ayant pris part au génocide de 1994, sortent de prison.

Ingabire aurait dit selon d'autres sources : « *The reconciliation road has a long way to go unless those who killed Hutus during the Genocide are brought to book. [...] If you look at this memorial centre, it only shows one side of the Genocide committed against the Tutsi. There is another side of the Genocide committed against the Hutu because they are also hurting and asking themselves when their grievances will be settled* », soit en français : « Le chemin de la réconciliation est encore très long à parcourir, à moins que ceux qui ont tué des Hutu durant le génocide soient amenés à rendre des comptes. [...] Si vous regardez ce mémorial, il ne montre qu'un côté du génocide commis contre les Tutsi. Il y a un autre côté du génocide, commis contre les Hutu parce qu'ils sont aussi blessés et se demandent quand les griefs contre eux cesseront. »⁷

Rentré au Rwanda avec Victoire Ingabire, le vice président du parti et son bras droit, Joseph Ntawangundi, a été arrêté en exécution d'un jugement rendu en 2007 par le tribunal gacaca de Ngoma, dans la Province de l'Est. Ce tribunal l'avait condamné par contumace à 19 ans de prison ferme après l'avoir reconnu coupable de participation au génocide contre les Tutsis, « *quand il était directeur de l'Ecole Agri-Vétérinaire de Gitwe* », dans la province de l'Est du Rwanda.⁸

Mme Ingabire a protesté aussitôt dans un communiqué, affirmant qu'il était en Suède pendant le génocide, qu'il n'a jamais été enseignant au Rwanda et n'a pas été directeur d'école à Gitwe. Elle a accusé le journal *New Times* de purs mensonges.⁹

Ntawangundi est rejugé le 17 mars 2010. Dans un premier temps, il nie avoir été présent au Rwanda pendant le génocide, prétendant qu'il était victime d'une méprise. Puis il admet avoir été là. Mais il prétend qu'il n'a pas participé au massacre et ne pouvait rien faire pour l'arrêter. Il est condamné à 17 ans de prison, pour son rôle dans la mort de 8 Tutsi, lors du massacre à l'Ecole Agri-Vétérinaire de Gitwe.¹⁰ Il fait appel de cette condamnation. Confronté à des témoins, en particulier son ex-épouse, qu'il avait abandonnée avec un fils, il reconnaît avoir ordonné personnellement de traquer 8 personnes et de les tuer. Il plaide coupable. La peine est maintenue à 17 ans.¹¹

Victoire Ingabire est en relation avec les FDLR qui la soutiennent. Un rapport de l'ONU de 2009, note que les FDLR, principale source d'insécurité dans l'Est du Congo-RDC, sont en relation avec Mme Victoire Ingabire, présidente du FDU :

103. Le Groupe a obtenu confirmation que les chefs militaires des FDLR étaient en contact téléphonique avec des membres du parti politique Forces démocratiques unifiées (FDU-Inkingi) exilés en Belgique, dont Jean-Baptiste Mberabahizi, ainsi qu'avec Naom Mukakinani, l'épouse d'un responsable politique du FDU-Inkingi, Michel Niyibizi. Le Groupe explique plus avant que Victoire Ingabire, la Présidente du FDU qui se trouve aux Pays-Bas, a assisté à des

4. C'est l'annonce mensongère de l'assassinat de Dominique Mbonyumutwa qui a déclenché les pogroms antitutsi de 1959, appelés « révolution sociale », qui ont été déclenchés à l'instigation des autorités belges et de l'évêque Perraudin pour chasser le Mwami et les chefs tutsi qui demandaient l'indépendance.

5. Laurent d'Ersu, *Victoire Ingabire : une opposante arrêtée au Rwanda*, La Croix, 20 octobre 2010.

6. David Meyer et Eugène Mutabazi, *Au Rwanda, le pire reste imaginable*, Le Monde, 23 février 2010.

7. <http://rwandaaises.fr/dernis-nouvelles-mainmenu-75/2829-ingabire-espouses-double-genocide-theory.html>.

8. *Ingabire's assistant a Gacaca fugitive*, New Times, 6 février 2010.

9. <http://rwandainfo.com/eng/kigali-case-of-joseph-ntawangundi-another-evidence-of-gacaca-courts-farce-in-rwanda/>.

10. *Rwanda/Gacaca - Opponent Joseph Ntawangundi sentenced to 17 years in jail*, Agence Hironnelle, Kigali, 25 mars 2010.

11. ARI/RNA <http://rwandainfo.com/eng/rwanda-convicted-ex-ingabire-assistant-joseph-ntawangundi-says-sorry-in-gacaca-court>

réunions du « dialogue interrwandais » auxquels participaient des sympathisants des FDLR (voir par. 114).¹²

114. [...] M. Casoliva [Président de l'association Inshuti, défendant les auteurs du génocide de 1994] a assisté en qualité d'observateur à une réunion sur le dialogue interrwandais qui s'est tenue en Espagne en avril 2009 avec le concours du Gouvernement des îles Baléares (annexe 28). Parmi les participants à cette réunion figuraient Jacques Kanyamibwa, un ancien pilote de l'armée de l'air rwandaise qui a publiquement plaidé pour la remise en liberté de deux ressortissants rwandais soupçonnés de génocide qui avaient été arrêtés en France. Étaient également présentes Espérance Mukashema, dont plusieurs sources en République démocratique du Congo indiquent qu'elle est parente du général Sylvestre Mudacumura,¹³ et Victoire Umuhoza Ingabire, une femme politique qui milite dans les rangs de l'opposition rwandaise.¹⁴

Cette réunion comptait aussi des personnalités espagnoles qui soutiennent les auteurs du génocide et financent les FDLR.

Victoire Ingabire a été arrêtée le 21 avril 2010 et remise en liberté conditionnelle.

Elle est finalement incarcérée depuis le 14 octobre 2010.¹⁵

Elle est accusée notamment de nier la réalité du génocide des Tutsi de 1994, de propager l'idéologie du génocide et de prêcher la division ethnique.

Trois rebelles des FDLR, les lieutenants-colonels Tharcisse Mbiturende [Nditurende], Noël Habyaremye et le lieutenant Jean Marie Karuta, ont été récemment arrêtés au Burundi et extradés au Rwanda. Selon l'un d'eux, Victoire Ingabire aurait contribué à la création d'un groupe armé chargé de semer le chaos au Rwanda.

L'avocat étatsunien d'Ingabire, Peter Erlinder, a été arrêté cinq jours après son arrivée à Kigali le 28 mai 2010, puis expulsé le 17 juin après deux semaines de détention. Il mettait en doute publiquement la réalité du génocide des Tutsi.

Le procès d'Ingabire s'est ouvert le 5 septembre 2011 à Kigali. Elle est accusée avec le major Vital Uwumuremyi, le colonel Tharcisse Nditurende, le lieutenant Jean Marie Karuta et le lieutenant-colonel Noeli Habyaremye. L'accusation présentait une lettre de Speciose Mujawayezu, collaboratrice d'Ingabire, transmise par la justice hollandaise, dans laquelle elle confirme avoir envoyé de l'argent à Vital Uwumuremyi, un major des FDLR qui plaide coupable. La défense d'Ingabire a fait appel aux Pays Bas pour que ces documents trouvés au domicile d'Ingabire ne soit pas transmis à la justice rwandaise. Le 30 octobre 2012, Ingabire est condamnée à 8 ans de prison pour « conspiration contre les autorités par le terrorisme et la guerre et négation du génocide de 1994 » La condamnation à la perpétuité avait été requise par le parquet. Ian Edwards, l'avocat d'Ingabire fait appel. La cour d'appel a alourdi sa peine à 15 ans de détention en décembre 2013.

En 2014, les services néerlandais de l'immigration ont retiré son passeport néerlandais à Lin Muyizéré, le mari d'Ingabire, pour avoir menti sur son rôle durant le génocide lors de son entretien en vue de sa naturalisation.

12. Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, ONU, S/2009/603, 9 novembre 2009, p. 29

13. Le général Sylvestre Mudacumura, alias Bernard Mupenzi, originaire de la région de Gisenyi commandait le 31^e bataillon des FAR à Byumba en 1994, puis s'est replié au mont Jali. Il commande les FDLR/FOCA depuis que Paul Rwarakabije est rentré au Rwanda. Il est basé dans le Masisi.

14. *Ibidem*, pp. 31–32.

15. Laurent d'Ersu, *Victoire Ingabire : une opposante arrêtée au Rwanda*, La Croix, 20 octobre 2010.